

Rouen, mercredi 22 juillet 2020

| Tourisme |

Profitez de l'été pour découvrir le département de la Seine-Maritime à vélo

Depuis 2017, le Département de la Seine-Maritime a développé cinq itinéraires de véloroutes et voies vertes à travers son territoire. Ainsi, l'Avenue Verte London-Paris, la Véloroute du Lin, Vélo maritime et la Seine à vélo offrent des parcours sécurisés aux cyclistes. Le dernier de ces parcours, Entre Seine et Mer à vélo, a été intégré au Schéma Directeur départemental à l'occasion de la Séance plénière de juin dernier.



Cet itinéraire qui relie Veulettes-sur-Mer à Saint-Wandrille-Rançon via Cany-Barville et Yvetot a été mis en place par le Département en partenariat avec les Communautés de Communes Côte d'Albâtre, Plateau de Caux-Doudeville-Yerville, Yvetot Normandie et la Communauté d'Agglomération Caux Vallée de Seine.

D'un linéaire de près de 60 km, il emprunte à la fois des aménagements spécifiquement destinés aux cyclistes, mais également des voiries à faible trafic qui pourront par la suite faire l'objet de projets de sécurisation afin d'offrir à cet itinéraire le niveau de sécurité optimum.

L'intégration de l'itinéraire « Entre Seine et Mer à Vélo » au Schéma Directeur départemental permet aux projets d'aménagements cyclables relevant de cet itinéraire d'être éligibles à la politique d'aide aux collectivités locales en faveur des aménagements cyclables départementaux.

Deux projets s'inscrivent dans ce dispositif : **la sécurisation de la traversée du giratoire RD 131^e RD 5, à Yvetot**, pour les usagers de l'itinéraire cyclable et **la réalisation d'une section en voie verte de l'itinéraire cyclable dans la communauté de communes Plateau de Caux-Doudeville-Yerville**. Respectivement, le Département de la Seine-Maritime apportera un soutien à hauteur de 9 201,50€ à la ville d'Yvetot pour le premier projet et de 4 537,50€ à la Communauté de Communes Plateau de Caux-Doudeville-Yerville pour le second projet.

Le Département contribue à la mise en place de ces itinéraires au titre de la politique touristique afin d'assurer un développement économique des territoires grâce à l'itinérance mais également dans un souci de sécurité routière afin d'offrir aux usagers le meilleur niveau de sécurité et de confort. De plus, cette politique s'intègre dans la démarche de transition écologique insufflée par le Plan Climat 76. Cette initiative contribue à faciliter l'accès des habitants de la Seine-Maritime aux modes de déplacement doux.

CONTACT
PRESSE

Sylvie SUZANON | Chargée de Relations presse • 02 35 03 54 12 • sylvie.suzanon@seinemaritime.fr

Camille ROUSEE | Conseillère presse du Président • 02 35 03 55 61 • camille.rousee@seinemaritime.fr